

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2009

### DELIBERATION

#### OBJET : Convention de réservation de trésorerie

---

Rapporteur : Ronan LATIMIER

Le conseil municipal est informé que le maire a pris un arrêté en date du 27 février 2009 pour la souscription d'une convention de réservation de trésorerie de 1.000.000 € auprès du crédit agricole du Morbihan présentant les caractéristiques suivantes :

- Montant : 1.000.000 € maximum
- Durée : la réservation de trésorerie est consentie pour une durée d'un an
- Mise à disposition des fonds : par virement à l'ordre du comptable public
- Remboursement des fonds : par virement sur le compte interne désigné par la banque
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois moyenné
- Marge : 0,40 %
- Base de calcul : 365 j
- Frais de gestion : néant
- Commission d'engagement : néant
- Frais de mise en place : néant
- Parts sociales : néant

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition à l'unanimité

---

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.